



Les travaux sont payés, impossible d'avoir la facture

Par **MICHEL**, le **03/04/2012** à **19:41**

Bonjour,
nous avons fait réaliser des travaux par une entreprise qui prenait la fourniture et pose pour un montant 8229€ tout compris .
on a eu la facture de 5591€ qui correspond à la fourniture ,
et impossible de récupérer la facture de la pose de 2500€.
attente d'une réponse au revoir.
michel

Par **pat76**, le **03/04/2012** à **19:48**

Bonsoir

Vous envoyez une lettre recommandée avec avis de réception à l'entrepreneur dans laquelle vous le mettez en demeure de vous remettre la facture de 2500 euros correspondant au travaux de pose, que vous avez payée en date du ... par chèque n°, dans les 8 jours au plus tard à la réception de votre lettre.

Vous précisez que faute d'avoir obtenu satisfaction dans le délai précité, vous informerez le Trésor Public de la situation ainsi que les services de la répression des fraudes.

Vous garderez une copie de votre lettre